



HAL
open science

Charte de réutilisation des données du projet DOM-NAT

Elisa Caron-Laviolette

► **To cite this version:**

Elisa Caron-Laviolette. Charte de réutilisation des données du projet DOM-NAT. UMR 8068 TempS. 2024. <hal-04636984>

HAL Id: hal-04636984

<https://hal.science/hal-04636984v1>

Submitted on 5 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

DIM PAMIR

Patrimoines matériels – innovation, expérimentation et résilience

Charte de réutilisation des données du projet DOM-NAT

Version 2.0 du 05/07/2024

Auteur : Elisa Caron-Laviolette

Identification des parties prenantes

Nom du projet : L'invention de la maison durable chez les primo-sédentaires du Proche-Orient : analyse de la matérialité d'un espace domestique pratiqué et transmis au fil des générations

Acronyme du projet : DOM-NAT

Nom du ou de la responsable : Fanny Bocquentin

Parties prenantes

Nom de l'entité	Nom du ou de la responsable de l'entité
UMR 8068 TEMPS	Marianne Christensen
UMR 3495 MAP	Livio De Luca
Service des archives de la MSH Mondes	Elisabeth Bellon
Centre de Recherche Français à Jérusalem	François-Xavier Fauvelle
Israel Antiquities Authority	Eli Eskosido
Musée d'Archéologie Nationale	Rose-Marie Mousseaux
Grand public	

Principes de la charte de réutilisation des données

Réciprocité

Le principe de **réciprocité** porte sur le fait que l'équipe projet et les autres parties prenantes échangent sur les savoirs et connaissances partagés, notamment en matière d'enrichissement des données.

- Avez-vous prévu d'enrichir les données entrantes de votre projet ? Si oui, prévoyez-vous d'en informer les autres parties prenantes qui les ont fournies ?

Les données entrantes (documents d'archive conservés par le service des archives de la MSH Mondes) seront enrichies lors du projet ; l'ensemble des parties prenantes en a été informé lors du montage du projet.

- Pour les données sortantes de votre projet, souhaitez-vous que les autres parties prenantes les enrichissent ? Si oui, quels apports attendez-vous ?

Il n'est pas prévu que les données sortantes soient enrichies par d'autres parties prenantes.

- Quand vos données sortantes sont enrichies par d'autres parties prenantes, quel mécanisme avez-vous mis en place pour recueillir ces enrichissements ?

Non concerné.

Interopérabilité

Le principe d'**interopérabilité** porte sur le fait que les données sont mises à disposition dans un format ouvert et réutilisable par les parties prenantes. Toutes les parties prenantes s'engagent à privilégier des standards internationaux et des protocoles ouverts¹.

- Si votre équipe ou votre équipement héberge des données, quels formats de données entrantes acceptez-vous ?

Notre équipe n'héberge pas de données.

- Quels sont les formats de données sortantes de votre projet ?

Les formats de données sortantes sont multiples :

- formats TIFF pour les documents d'archive numérisés et GeoTIFF pour les versions géoréférencées de ces documents ;
- format CSV pour le tableau d'inventaire des documents numérisés ;
- format GeoPackage pour les plans et coupes stratigraphiques vectorisées ;
- format texte brut (avec différentes extensions) pour les fichiers de code et les fichiers de sauvegarde de la base de données PostgreSQL ;
- format PDF pour les figures vectorielles (notamment plans et projections verticales des vestiges).

- Si les formats des données sortantes ne sont pas ouverts, qu'allez-vous mettre en place pour en proposer et selon quel calendrier ?

Tous ces formats sont des formats ouverts.

Citabilité

Le principe de **citabilité** porte sur le fait que le projet (avec ses données et ses résultats) doit être cité selon un modèle décidé par les parties prenantes.

- Quel est votre modèle de citation pour le projet ?

Caron-Laviolette E., Bocquentin F. (2023) – Projet DOM-NAT « L'invention de la maison durable chez les primo-sédentaires du Proche-Orient : analyse de la matérialité d'un espace domestique pratiqué et transmis au fil des générations », UMR 8068 TEMPS, CNRS.

- Quel est votre modèle de citation pour les données sortantes de votre projet ?

Caron-Laviolette E., Bocquentin F. (2023) – Projet DOM-NAT « L'invention de la maison durable chez les primo-sédentaires du Proche-Orient : analyse de la matérialité d'un espace domestique pratiqué et transmis au fil des générations », UMR 8068 TEMPS, CNRS.

¹ Se référer aux principes FAIR A1.1 et I1. Voir GO FAIR, « A1.1: The protocol is open, free and universally implementable », s. d., <https://www.go-fair.org/fair-principles/a1-1-protocol-open-free-universally-implementable/> et GO FAIR, « I1: (Meta)data use a formal, accessible, shared, and broadly applicable language for knowledge representation », s. d., <https://www.go-fair.org/fair-principles/i1-metadata-use-formal-accessible-shared-broadly-applicable-language-knowledge-representation/>

Ouverture

Le principe d'**ouverture** porte sur le fait d'associer une licence à des données. Il est recommandé de partager ces dernières autant qu'il est possible, sous des licences internationales telles que Creative Commons².

- Comment mettez-vous à disposition aux différentes parties prenantes les données sortantes de votre projet ?

L'ensemble des données sera déposé sur Zenodo à l'issue du projet.

- Quelle licence associerez-vous aux données sortantes de votre projet ?

Licence Creative Commons CC BY.

Maintenance des données

Le principe de **maintenance des données** porte sur le fait de préserver les données à court, moyen et long terme.

- Qui est en charge de la maintenance des données sortantes de votre projet ? Indiquez un contact mail.

Elisa Caron-Laviolette (elisa.laviolette@gmail.com)

Fanny Bocquentin (fanny.bocquentin@cns.fr)

- Est-ce que votre équipe propose à la communauté une solution d'hébergement pour les données du projet ? Si oui, quelle est cette solution ?

Notre équipe ne propose pas de solution d'hébergement dédiée.

- Avez-vous une politique de préservation des données à long terme ? Si oui, quelle est-elle ?

À long terme, les données seront versées au service des archives de la MSH Mondes.

Fiabilité

Le principe de **fiabilité** porte sur le fait de documenter de manière lisible et accessible la provenance et assurer la traçabilité des-données du projet.

- Pour documenter la provenance des données du projet, quelles métadonnées (par exemple : auteur-e-s et date du jeu de données, institution de production et/ou de conservation des données, etc.) allez-vous fournir ?

Pour les documents d'archive numérisés, les métadonnées suivantes seront fournies a minima : fonds d'archive ; cote archivistique ; catégorie et sous-catégorie documentaire ; date de la numérisation ; auteur de la numérisation ; site archéologique faisant l'objet du document ; institution de conservation des documents papier.

Les autres données seront accompagnées des métadonnées suivantes a minima : auteurs ; date de dernière modification ; citation du projet.

- Pour assurer la traçabilité des changements apportés aux données, quelles métadonnées (par exemple version, date de mise à jour, personnes contribuant à la mise à jour du jeu de données, etc.) prévoyez-vous de fournir ?

² Voir Wikipédia, « Licence Creative Commons », 19 octobre 2022, https://fr.wikipedia.org/wiki/Licence_Creative_Commons

Les données amenées à être modifiées seront accompagnées des métadonnées suivantes : version ; date de dernière modification

Pour ce faire, il importe de se référer à des normes, des standards, des vocabulaires contrôlés. Vous pouvez par exemple consulter le schéma de métadonnées de DataCite³ qui s'appuie sur le Dublin Core⁴ qui est utilisé pour décrire des ressources de manière simple et standardisée.

³ DataCite est un consortium international regroupant des bibliothèques et institutions spécialisées en sciences de l'information, qui propose des services autour du partage et de la citation des données, dont l'attribution d'identifiants pérennes (DOI). Voir DataCite Schema, « DataCite Metadata Schema 4.4 », 30 mars 2021, <http://schema.datacite.org/meta/kernel-4.4/>

⁴ Le Dublin Core est un standard de métadonnées. Voir DublinCore, « DCMI Metadata Terms », 20 janvier 2020, <https://www.dublincore.org/specifications/dublin-core/dcmi-terms/>